



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09/09/2025

2025-09-02

L'an deux mille vingt cinq le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Madame Valérie PONCET, 1ère Adjointe, par délégation du Maire.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 14

Présents : 09

Absents : 05

Nombre de suffrages
exprimés :

Pour : 10

Contre : 0

Abstentions : 0

Etaient présents :

M. DERORY Serge, Mme PONCET Valérie, M. ESSERTEL Cédric, Mme LECLOUX Aurélie, Mme LEROY Nadine, M. CHAUVE Jean-Paul, Mme FERON Florence, M. DUBOST, M. THINARD Franck

Procuration(s) :

Mme SENDRA Valérie, M. DUBOST Pierre

Etai(ent) absent(s) :

M. CARTERON Philippe, M. FORGE Joffrey, Mme BEAL Marie-Line,

Etai(ent) excusé(s) :

Mme SENDRA Valérie, M. CHEMINAL Carl

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : M. Pierre DUBOST

Date de convocation
02/09/2025

PERMIS D'AMENAGER

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un courrier reçu de la Société AB INVESTISSEMENT.

Il explique que dans le cadre de l'obtention de leur permis d'aménager pour le lotissement situé 145 Route du Bost concernant les parcelles cadastrées A1350, A1351 et A1352, le SIEL leur réclame une participation de 63 636, 00 € afin de permettre le raccordement des six lots.

De ce fait, la société sollicite la commune pour qu'elle puisse prendre en charge en intégralité les frais liés à l'extension du réseau électrique sur le domaine public.

Après étude attentive de leur dossier, le Conseil Municipal a décidé :

- de ne pas donner une réponse favorable à leur demande car le coût restant à charge est considérable et que la commune n'a pas les moyens d'investir ce montant. De plus, cette autorisation pourrait laisser la porte à d'autres demandes identiques que la commune serait contrainte d'accepter et que le budget communal ne le permettrait pas.

Copie certifiée conforme.

Fait à Bussy-Albieux,
le 09 Septembre 2025

Le Secrétaire de Séance
Pierre DUBOST

Le Maire
Serge DERORY



Affichage fait le 06 OCT. 2025 numériquement